



Résumé du sermon du vendredi 29 Novembre 2024 **Prononcé par Sa Sainteté Hazrat Mirza Masroor Ahmad.**

Après avoir récité le Tashahhud, le Ta'awwuz et la Sourate al-Fatiha, Sa Sainteté, Mirza Masroor Ahmad (a.b.a.), a déclaré qu'il va continuer à faire mention du Traité de Houdaybiyyah.

Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré que le Saint Prophète (s.a.w.) avait désigné un groupe de compagnons pour assurer la sécurité. Les Qurayshs avaient envoyé un contingent pour encercler les musulmans et mener une attaque contre le Saint Prophète (s.a.w.) et les musulmans dès qu'ils en auraient l'opportunité. Ce groupe était dirigé par Mikraz et lorsque quelques-uns de ses hommes avaient été arrêtés par les musulmans, il s'est enfui pour prévenir les autres, confirmant ainsi la prédiction du Saint Prophète (s.a.w.) concernant la duplicité de Mikraz.

Un groupe de musulmans était entré à La Mecque avec la permission du Saint Prophète (s.a.w.). Apprenant cela, les Qurayshs les ont capturés. Entre-temps, ces derniers ont également appris la capture de leur propre contingent. Ils envoyèrent alors un autre groupe armé pour attaquer les musulmans. Ces derniers, armés de flèches et de pierres, ont causé le martyre d'Ibn Sulaim (r.a.). Les musulmans ont pu capturer douze membres de ce groupe.

Sa Sainteté (a.b.a.) a partagé que les Qurayshs avaient envoyé un convoi auprès du Saint Prophète (s.a.w.) dont Suhail bin Amr faisait partie. À son arrivée, il exprima sa profonde consternation concernant la capture d'Outhman (r.a.) et d'autres compagnons, ainsi que l'attaque lancée par un contingent Quraysh. Il clama son ignorance de ces actions en attribuant la responsabilité à quelques individus. Les Qurayshs demandèrent la libération de leurs captifs. Le Saint Prophète (s.a.w.) accepta leur demande à la seule condition que les musulmans captifs soient également libérés. Ainsi, Outhman (r.a.) et les autres compagnons furent libérés en échange des captifs Qurayshs.

Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré que, lorsqu'Outhman (r.a.) fut capturé, le Saint Prophète (s.a.w.) avait pris le serment d'allégeance de la part de tous ses compagnons, connu sous la Bai'at-e-Ridwan. Apprenant cela, les Qurayshs furent pris de crainte et certains d'entre eux suggèrent de conclure un traité. Selon ce traité, les musulmans retourneraient à Médine cette année-là, puis reviendraient l'année suivante pour un séjour de trois jours à La Mecque, sous certaines conditions concernant les armes et les provisions. C'est ainsi que Suhail bin Amr fut envoyé pour présenter cette proposition. Le voyant s'approcher, le Saint Prophète (s.a.w.) prédit que les Qurayshs venaient proposer la paix.

Sa Sainteté (a.b.a.) a cité Mirza Bashir Ahmad (r.a.) : « Lorsque Suhail bin Amr se présenta devant le Saint Prophète (s.a.w.), le Saint Prophète (s.a.w.) déclara immédiatement : « Suhail est ici. Finalement, les choses s'arrangeront. » En effet, une fois arrivé, Suhail dit : « Venez, mettons fin à cette dispute. Nous sommes prêts à signer un accord. » Le Saint Prophète (s.a.w.) répondit : « Nous aussi. » Comme les conditions générales avaient déjà été discutées, et les détails devaient être finalisés au cours de négociations, le Saint Prophète (s.a.w.) convoqua son secrétaire, Ali (r.a.). Dès son arrivée, il lui ordonna : « Écris : Au nom d'Allah, le Gracieux, le Miséricordieux. » Suhail était prêt à signer un traité mais souhaitait également protéger les droits et l'honneur des Qurayshs. Immédiatement, il s'exclama : « Qu'est-ce que c'est que ce mot Rahman ? Nous ne le connaissons pas. Écrivez comme les Arabes ont toujours écrit : « Avec Ton nom, ô Allah ! » » D'autre part, pour les musulmans, il s'agissait d'une question de fierté nationale et d'indignation religieuse. Aussitôt alertés, ils commencèrent à dire : « Nous écrivons « Au nom d'Allah... » » Le Saint Prophète (s.a.w.) les calma, déclarant : « Ne vous inquiétez pas, ce n'est pas grave. Écrivez comme le souhaite Suhail. » Ainsi, il fut inscrit : « Avec Ton nom, ô Allah ! » Puis, le Saint Prophète (s.a.w.) ordonna d'écrire : « Ceci est le traité que Mohammad, le Messenger d'Allah, a conclu. » Suhail intervint une fois de plus en disant : « Nous ne permettons pas que tu écrives les mots : « Messenger d'Allah ». Car si nous devons accepter que tu sois le Messenger d'Allah, alors toute cette dispute serait réglée et nous n'aurions aucun droit de t'empêcher et de te combattre. Ainsi, comme c'est notre coutume, écris seulement les mots : « Muhammad bin Abdullah a conclu ce traité. » » Le Saint Prophète (paix et bénédictions sur lui) dit : « Que vous l'acceptiez ou non, je suis le Messenger d'Allah. Cependant, puisque je suis aussi Muhammad bin Abdullah, très bien, comme vous le souhaitez. Écrivez : Muhammad bin Abdullah a conclu ce traité. » Cependant, à ce moment-là, Hazrat Ali (ra), le scribe du Saint Prophète (paix et bénédictions sur lui), avait déjà écrit les mots : « Muhammad, le Messenger d'Allah ». Le Saint Prophète (paix et bénédictions sur lui) demanda à Hazrat Ali (ra) d'effacer les mots : « Muhammad, le Messenger d'Allah » et d'écrire à la

place : « Muhammad bin Abdullah ». Cela provoqua une grande émotion, et dans son indignation, Hazrat Ali (ra) dit : « Ô Messenger d'Allah, je n'effacerai jamais les mots : « Messenger d'Allah » de ton nom. » En voyant l'état incontrôlable de Hazrat Ali (ra), le Saint Prophète (paix et bénédictions sur lui) dit : « Très bien, si tu ne veux pas les effacer, donne-les-moi, je les effacerai moi-même. » Le Saint Prophète (paix et bénédictions sur lui) prit alors le parchemin (ou ce que c'était) du traité dans ses mains et, en demandant où se trouvaient les mots : « Messenger d'Allah », les effaça de ses propres mains et écrivit les mots : « Ibn Abdullah » à la place.

Le Saint Prophète (s.a.w.) écrivit ensuite : « L'accord est que les Mecquois ne nous empêcheront pas de faire le tour de la Baitullah« maison d'Allah ». Suhail s'exclama immédiatement : « Par Dieu, cela n'est pas possible cette année, car nous serions couverts de honte devant les Arabes. Vous pourrez revenir l'année prochaine pour faire le tour de la Ka'bah. » Le Saint Prophète (s.a.w.) accepta. Suhail fit alors ajouter une clause : « Aucun Mecquois, même s'il était musulman, ne serait autorisé à rejoindre les musulmans. Si quelqu'un le faisait, il serait renvoyé. » Face à cette condition, les compagnons ont protesté : « Gloire à Allah ! Comment pouvons-nous renvoyer un homme qui vient vers nous pour embrasser l'Islam ? En ce même moment, Abu Jandal, fils de Suhair bin Amr, l'ambassadeur des Qurayshs, atteignit l'assemblée, enchaîné et menotté. Il avait été emprisonné par les Mecquois suivant sa conversion à l'Islam et avait dû faire face à beaucoup de difficultés. Lorsqu'il apprit que le Saint Prophète (s.a.w.) était aux alentours de La Mecque, il s'échappa de la prison Qurayshite et, toujours enchaîné, parvint à rejoindre Houdaybiyyah. Par hasard, il arriva au moment même où son père imposait la condition suivante : « Tout Mecquois embrassant l'Islam devait être renvoyé. » Abu Jandal se jeta aux pieds des musulmans et leur supplia : « Ô musulmans ! Je suis torturé simplement pour avoir embrassé l'Islam. Sauvez-moi pour l'amour de Dieu ! » À la vue d'Abu Jandal, les musulmans furent profondément émus. Cependant, Suhail, inflexible, demanda au Saint Prophète (s.a.w.) de lui rendre son fils, conformément au traité. Le Saint Prophète (s.a.w.) répondit que le traité n'était pas encore finalisé. Mais Suhail insista, menaçant de rompre les négociations si sa demande n'était pas exaucée. Le Saint Prophète (s.a.w.) déclara : « Laisse Abu Jandal venir avec nous comme une faveur et signe de compassion. » Suhail rétorqua : « Non, jamais ! » Le Saint Prophète (s.a.w.) déclara : « Suhail, ne sois pas obstiné. Écoute-moi. » Suhail répéta catégoriquement : « Je ne peux accepter cela. » Sur ce, Abu Jandal s'écria : « Ô musulmans ! Vais-je être renvoyé vers les idolâtres après avoir enduré de telles souffrances ? » Le Saint Prophète (s.a.w.) resta silencieux, puis s'adressa à Abu Jandal avec douleur : « Ô Abu Jandal, sois patient. Tourne-toi vers Allah, car Lui seul pourra te délivrer, toi et tes frères musulmans. Pour le moment, nous sommes liés par cet accord avec les Mecquois, et nous ne pouvons le violer. »

Sa Sainteté (a.b.a.) a partagé qu'en voyant cela, Oumar (r.a.) fut profondément ému et demanda au Saint Prophète (s.a.w.) si les musulmans étaient sur le chemin de la vérité et les mécréants sur celui de l'erreur. Le Saint Prophète (s.a.w.) le confirma. Oumar (r.a.) demanda ensuite pourquoi ils subissaient cette humiliation par rapport au traité. Le Saint Prophète (s.a.w.) répondit qu'en tant que Messenger d'Allah, il ne pouvait jamais désobéir à Dieu et que Dieu le soutiendrait en toutes circonstances. Oumar (r.a.) demanda alors au Saint Prophète (s.a.w.) s'il n'avait pas déclaré qu'ils feraient le tour de la Ka'bah. Le Saint Prophète (s.a.w.) confirma, mais précisa qu'il n'avait pas spécifié l'année. Oumar (r.a.) se rendit auprès de Abu Bakr (r.a.) et lui posa les mêmes questions. Abu Bakr (r.a.) répondit qu'en tant que Messenger d'Allah, le Saint Prophète (s.a.w.) ne pouvait désobéir à Dieu et que Dieu le soutiendrait toujours. Il conseilla donc à Oumar (r.a.) d'obéir au Prophète sans réserve. Abu Bakr (r.a.) donna la même réponse concernant le pèlerinage à La Mecque, affirmant que l'année n'avait pas été précisée. Plus tard, Oumar (r.a.) se repentit et multiplia ses bonnes œuvres pour expier son comportement.

Sa Sainteté (a.b.a.) a cité Mirza Bashir Ahmad (r.a.) qui a écrit sur les conditions du traité : « Après de longues négociations et de nombreux compromis, le traité fut finalement conclu. Dans presque toutes les clauses, le Saint Prophète (s.a.w.) céda ses positions et accepta toutes les conditions imposées par les Qurayshs. Conformément à la volonté divine, le Saint Prophète (s.a.w.) tint pleinement son serment, acceptant sans réserve toutes les exigences des Qurayshs pour le bien de la Baitullah (Maison de Dieu) afin de préserver à tout prix la sainteté du lieu.

Sa Sainteté (a.b.a.) cite ensuite Mirza Bahir Ahmad (r.a.) qui écrit : « Suivant le départ de Suhail, le Saint Prophète (s.a.w.) annonça aux musulmans : « Levez-vous, sacrifiez vos animaux, puis rasez-vous la tête (après le sacrifice, les cheveux sont soit rasés ou coupés court). Et ensuite, préparez-vous à notre départ. » Cependant, les compagnons étaient profondément déçus par les termes du traité, se sentant humiliés. De plus, en se rappelant que le Saint Prophète (s.a.w.) les avait menés à La Mecque sur la base de son rêve, dans lequel Allah le Très-Haut lui avait montré le fait de faire le tour de la Ka'bah, leur cœur se serra de tristesse. Ils étaient comme des âmes en peine, sans vie et sans mouvement. Malgré leur foi inébranlable en le Messenger d'Allah et en ses promesses, la faiblesse humaine les avait envahis face à cette apparente défaite. C'est pourquoi, lorsque le Saint Prophète (s.a.w.) leur ordonna de sacrifier leurs animaux et de retourner, les compagnons ne bougèrent guère. Non pas par désobéissance au Messenger d'Allah (s.a.w.), qu'Allah nous en préserve, car jamais une communauté n'a été aussi obéissante que celle des compagnons du Saint Prophète (s.a.w.). Ainsi, leur inaction ne provenait pas d'un acte de désobéissance, mais plutôt d'une profonde affliction qui les avait paralysés ; c'était comme s'ils avaient

entendu sans pouvoir entendre, comme s'ils avaient vu sans que leurs yeux ne fonctionnent. Le Saint Prophète (s.a.w.) avait été profondément affecté par cette situation et se retira dans sa tente. Oummi Salmah (r.a.), l'épouse du Saint Prophète (s.a.w.), une femme d'une grande intelligence, observait la scène depuis sa tente. Voyant son mari profondément inquiet, elle lui demanda la raison de sa peine. Apprenant la situation, elle lui dit avec compassion : « Ô Messager d'Allah, ne vous affligez pas. Vos compagnons ne sont pas désobéissants, mais simplement accablés par les dures conditions du traité. Je vous suggère de ne rien leur dire, mais plutôt de sacrifier votre animal et de raser votre tête discrètement. Ils vous suivront naturellement. Le Saint Prophète (s.a.w.), satisfait de ce conseil, sacrifia son animal et se rasa la tête en silence. Voyant cela, les compagnons, comme sortis d'un profond sommeil, sursautèrent et se précipitèrent pour sacrifier leurs animaux et commencèrent à se raser la tête les uns les autres. Cependant, la tristesse les avait tellement accablés que, selon le narrateur, il était possible, par accident, qu'ils puissent blesser les uns les autres lors du rasage. En fin de compte, les conseils d'Oummi Salmah (r.a.) étaient bons et bien que les paroles du Saint Prophète (s.a.w.) n'eurent aucun effet au début, son geste simple et silencieux suffit à réveiller ses compagnons de leur torpeur. »

Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré qu'après le sacrifice du chameau du Saint Prophète (s.a.w.), celui d'Abu Jahl, qui était gardé comme butin, s'est échappé. Mais il fut retrouvé et sacrifié au nom de sept personnes. Ce jour-là, le Saint Prophète (s.a.w.) sacrifia soixante-dix animaux, chacun au nom de sept personnes. Vingt animaux furent menés à Marwa pour y être sacrifiés. Le Saint Prophète (s.a.w.) se rasa ensuite la tête, suivi par ses compagnons qui se rasèrent ou coupèrent leurs cheveux. Le Saint Prophète (s.a.w.) pria pour ceux qui s'étaient rasés la tête, répétant trois fois : « Que Dieu fasse miséricorde à ceux qui ont rasé la tête. » Puis, il pria pour ceux qui s'étaient coupé les cheveux, disant : « Que Dieu fasse miséricorde à ceux qui ont coupé leurs cheveux. »

Sa Sainteté (a.b.a.) a mentionné qu'il est rapporté que le Saint Prophète (s.a.w.) séjourna à Houdaybiyyah pendant dix-neuf jours. Sa Sainteté (a.b.a.) a cité Mirza Bashir Ahmad (r.a.) qui écrit : "Après avoir accompli le sacrifice, le Saint Prophète (s.a.w.) donna l'ordre de retourner à Médine. Le séjour du Saint Prophète (s.a.w.) à Houdaybiyyah avait duré près de vingt jours. Lors du retour, le Saint Prophète (s.a.w.) arriva à Kira'ul-Ghamim, près d'Ousfan. C'est là, de nuit, qu'il annonça aux compagnons la révélation d'une nouvelle sourate : « Cette nuit, une sourate m'a été révélée, et elle m'est plus chère que tout ce qui est dans ce monde ». Cette sourate était la suivante :

« En vérité, Nous t'avons accordé une victoire manifeste, afin qu'Allāh puisse te pardonner tes manquements passés et futurs, et qu'Il puisse compléter Sa grâce sur toi, et continuer à te guider sur un droit chemin, et afin qu'Allāh puisse t'aider d'une aide puissante... Assurément, Allāh a réalisé clairement la Vision pour Son Messager. Vous entrerez certainement dans la Sainte Mosquée, si Allāh le veut, en toute sécurité, certains ayant la tête rasée, et d'autres ayant les cheveux coupés ras ; vous n'aurez aucune crainte. »

En d'autres termes, si vous étiez entré a La Mecque cette année, cela aurait entraîné la guerre et l'effusion de sang. Or, la vision divine vous promettait une entrée paisible. C'est pourquoi, grâce à ce traité, une période de sécurité a été instaurée. Bientôt, vous entrerez dans la Mosquée Sacrée en toute sécurité, conformément à la vision divine.

Lorsque le Saint Prophète (s.a.w.) récita ces versets aux compagnons, certains d'entre eux, encore marqués par l'amertume du Traité de Houdaybiyyah, furent surpris. Ils se demandaient comment une défaite apparente pouvait être source de bénédiction divine. Certains, dans leur impatience, murmurèrent : « Comment cela peut-il être une victoire alors que nous n'avons pas pu accomplir la circumambulation de la Ka'bah ? » Le Saint Prophète (s.a.w.) exprima alors sa profonde désapprobation. Dans un discours bref mais puissant, il déclara : « Cette objection est absurde. Si vous y réfléchissez bien, vous comprendrez que le Traité de Houdaybiyyah constitue une victoire majeure. Les Qurayshs, qui étaient enclins à la guerre, ont accepté la paix et se sont engagés à nous ouvrir les portes de La Mecque l'année suivante. Protégés des machinations des Qurayshs, nous retournons en paix et en sécurité, tout en savourant l'avant-goût de notre future victoire. C'est donc là une grande victoire. N'avez-vous pas oublié comment les Qurayshs vous ont attaqués à Uhud et à Ahzab ? Alors, la terre entière vous semblait étroite, vos yeux étaient pétrifiés de peur. Aujourd'hui, ces mêmes Qurayshs signent un traité de paix et de sécurité avec vous. »

Les Compagnons répondirent : « Ô Messager d'Allah ! Nous avons compris, nous avons compris. Nous ne pouvons égaler l'étendue de votre vision, mais à présent, nous comprenons que ce traité est bel et bien une victoire éclatante pour nous. »

Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré que ce traité avait porté de nombreux fruits. La conquête de La Mecque fut rendue possible grâce à cette paix, qui permit aux musulmans de se déplacer librement et de rencontrer d'autres personnes et de leur enseigner l'Islam. Cette liberté de mouvement a permis à l'Islam de se propager, invitant de nombreux Arabes à embrasser l'Islam. Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré qu'il continuerait la mention de ce récit à l'avenir.